



La Ville de Joigny vous informe

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Joigny, lundi 21 octobre 2024

## Diagnostic archéologique : deuxième phase à partir du lundi 28 octobre 2024

Entamée le 30 septembre 2024 sur le champ de foire, la première phase du diagnostic archéologique précédant les travaux d'aménagement des berges de l'Yonne est terminée. Aucun élément significatif, aucun vestige n'a été trouvé lors de ces fouilles menées, rappelons-le, par l'Inrap (Institut national de la recherche archéologique préventive).

La deuxième phase du diagnostic archéologique débutera lundi 28 octobre 2024, pour une durée de deux semaines environ. Une troisième semaine sera consacrée à la remise en état du terrain. Les parties concernées par les fouilles seront, cette fois, l'arrière du marché couvert et le terrain situé entre l'Yonne et la place du Marché. La zone sera entièrement clôturée et inaccessible.

Des impacts sont à prévoir pendant cette deuxième phase du diagnostic archéologique.  
Ainsi :

- Le stationnement des visiteurs des marchés des mercredis et des samedis se réalisera sur le champ de foire ;
- Les commerçants du marché ne pourront plus garer leurs véhicules à l'arrière de la Halle. La place de l'ancienne gare routière (devant l'office de tourisme) sera neutralisée pour permettre le stationnement des commerçants. Cet aménagement concernera cinq marchés : ceux des mercredi 30 octobre 2024, samedi 2 novembre 2024, mercredi 6 novembre 2024, samedi 9 novembre 2024 et mercredi 13 novembre 2024. La Police municipale sera présente pour encadrer ces marchés ;
- L'accès aux toilettes, depuis l'ancienne gare routière, sera maintenu ;
- Les jeudi 24 et vendredi 25 octobre 2024, la zone des fouilles sera inaccessible pour des opérations de préparation. Mais cela n'impactera pas le marché du samedi 26 octobre 2024.

Si aucune découverte n'est réalisée par l'Inrap durant ces périodes de fouilles, les travaux d'aménagement des berges débuteront en décembre ou janvier.